

PRAGA ASSURANCES



VOS GARANTIES DE PRÉVOYANCE

PRÉVOYANCE STAGIAIRES

Une garantie décès/invalidité/incapacité pour l'agent stagiaire

Du 1er jour du stage jusqu'à la veille de la nomination

DÉCÈS OU INVALIDITÉ ABSOLUE

Capital servi en fonction de la situation familiale :

- Célibataire/veuf/divorcé :
104 296 €
- Marié sans enfant à charge :
208 592 €
- Majoration par enfant à charge :
41 718 €

INVALIDITÉ PERMANENTE

Rente annuelle : 7 509 €

2e ou 3e catégorie d'invalides ou lorsque le taux d'invalidité est \geq à 66%

INCAPACITÉ

Indemnités journalières :
85,72 €

Maximum jusqu'au 180e jour suivant l'arrêt de travail

PRÉVOYANCE AGENT EN ACTIVITÉ

Une Rente de conjoint survivant pour votre époux(se).*

Une Rente d'éducation pour votre/vos enfants.*

A partir de la date de nomination

Sans condition d'âge

+

Calculée sur 60 % des points retraite RCO Cavamac acquis

Exemple :

60 000 points

=

Rente annuelle de
14 843 €

Inférieur à 30 000 points

=

Rente annuelle
minimum de 7 421 €



Montants bruts de la rente au 1er janvier 2026 :

- 4 750,00 € /an jusqu'à 11 ans,
- 9 497,00 € /an entre 12 et 18 ans,
- 14 247,00 € /an de 19 à 21/25 ans.

Versée jusqu'à 21 ans à l'enfant fiscalement à charge, et jusqu'à 25 ans si poursuite d'études